

PLAN STRATÉGIQUE 2026



GROUPEMENT
HIPPIQUE
NATIONAL

VOS DEMANDES ÉVOLUENT, LE GHN S'ADAPTE

COMBATS SYNDICAUX

Défense
professionnelle
collective

Nos fondamentaux

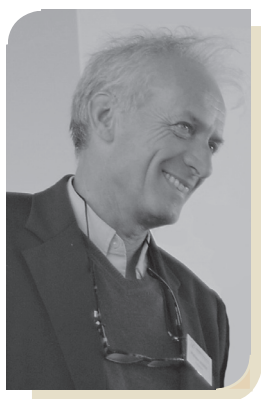


SYNDICALISME ECONOMIQUE

Réassurance et
accompagnement
individuel

Notre avenir

EDITO DU PRESIDENT



Nos entreprises gardent le cap.

L'engouement récent pour les sports de nature est un vrai motif d'espoir qu'il nous faut entretenir de concert avec nos partenaires. Cette résilience face aux difficultés et à un monde qui change, nous la devons à notre capacité à nous réinventer. Aux côtés des élus et de vos délégués régionaux, j'ai souhaité conduire une réflexion concernant l'avenir de notre syndicat afin qu'il réponde davantage encore à vos besoins.

C'est de cette réflexion que sont nés le plan stratégique 2026 et les orientations du GHN pour les 5 années à venir.

Des orientations qui visent à :

- Vous protéger
- Vous accompagner
- Vous représenter
- Vous guider

Le GHN est notre outil collectif en charge de défendre nos intérêts professionnels. Il est de notre responsabilité à tous, **exploitants d'infrastructures de la filière hippique de France** de nous y impliquer. C'est à ce prix que l'on pourra faire entendre notre voix et assurer la pérennité de nos entreprises afin perpétuer une filière cheval pilier du monde agricole et sportif en France.

Syndicalement

Philippe Audigé
Président du GHN

VOTRE GHN.

Le Groupement Hippique National est une association Loi 1901 qui rassemble, représente et défend les exploitants d'infrastructures de la filière hippique de France.

Organisation professionnelle créée en 1969, le GHN a pour but de participer au développement des établissements équestres de tous statuts juridiques. Au fil du temps, il est devenu un interlocuteur privilégié pour l'ensemble des acteurs du secteur cheval.

NOS MISSIONS

Nos missions syndicales se jouent auprès des décideurs publics afin de veiller à la mise en place de décisions et réglementations les plus favorables à la profession. En parallèle, notre association apporte conseil et assistance aux dirigeants adhérents afin de les guider dans leurs choix de gestion, dans la compréhension et le respect de la législation.

ENCORAGE AGRICOLE

Association spécialisée de la FNSEA, le GHN et ses adhérents bénéficient du soutien du premier syndicat agricole français qui rassemble l'ensemble des productions de toutes les régions. Avec la FNSEA, il partage les valeurs de responsabilité, solidarité, combat et pragmatisme.

NOS ACTIONS

- 2021** Confirmation du taux de TVA réduit, déploiement d'action de syndicalisme économiques (partenariats défibrillateurs).
- 2020** Maintien du service aux adhérents, réouverture rapide des établissements, mesures d'accompagnement économiques adaptées
- 2019** Exonération de FIMO pour les conducteurs de poids lourds des centres équestres, Exonération de taxe à l'essieu
- 2018** Confirmation de la représentativité des dirigeants de centre équestre dans le cadre du rapprochement de branche avec les courses
- 2017** Défense TVA - Taux réduit dans le cadre de la future directive TVA. Intégration de représentants du GHN au sein de la Commission Paritaire d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de la MSA Ile de France afin de contribuer efficacement aux problématiques liées à la sécurité et à la santé au travail.
- 2015** Défense de la reconduction du fonds équitation. Signature de l'accord pour la complémentaire santé applicable au 1er janvier 2016.
- 2013** Défense de la TVA & Réforme de la convention collective (période d'essai, jours fériés des apprentis, avantages en nature...) - Défense du statut du cheval de rente
- 2012** Défense de la TVA
- 2011** Défense de la pratique de certains actes vétérinaires par les professionnels des centres équestres
- 2008** Association spécialisée de la FNSEA 2009 : Création de l'ATM Equidés-ANGEE pour l'équarrissage
- 2007** Création d'une Commission Paritaire Nationale Etablissements Equestres au FAFSEA
- 2004** Réformes juridique et fiscale des centres équestres. Création du Centre de Gestion des professionnels du cheval
- 2002** Création de l'Association de Gestion de la CPNE-EE
- 2001** Réforme convention collective (Annexe V : mise en place des 35 heures)
- 1998** Réforme convention collective (classification des emplois)
- 1997** Création de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des Entreprises Equestres (CPNE-EE)
- 1975** Mise en place d'une convention collective propre au personnel des centres équestres
- 1972** Le GHN est signataire des accords constitutifs du FAFSEA

AXE 01. MIEUX PROTÉGER

PAR UN SYNDICAT RENFORCÉ



REPENSER ET DEVELOPPER LES OFFRES DE SERVICES

La défense syndicale constitue l'ADN du GHN.

Elle mobilise les équipes au quotidien autour de votre défense professionnelle collective. De plus, l'expertise acquise depuis 1969 permet de vous proposer des services individualisés à haute valeur ajoutée.

01. DÉVELOPPER LA BASE DES ADHÉRENTS

- Fédérer davantage
- Accompagner chaque exploitant d'infrastructures de la filière hippique
- Agir à l'échelon local

02. ORGANISER LE TRAVAIL DE LOBBYING

- Développer nos liens avec les groupes parlementaires chevaux
- Accompagner vos délégués régionaux dans leurs missions territoriales
- Renforcer les partenariats pour développer notre influence au niveau Européen
- Améliorer la perception sociétale de nos entreprises

03. DÉVELOPPER LA VISIBILITÉ MÉDIATIQUE DES ACTIONS SYNDICALES

- Impliquer l'ensemble du réseau dans la défense professionnelle
- Informer du suivi des dossiers syndicaux

UN SERVICE SOCIAL de référence

UN SERVICE COMPTABLE aux faits de toutes les avancées réglementaire

UN SERVICE JURIDIQUE adapté à la diversité des entreprises de la filière.

Une offre de syndicalisme économique adaptée aux besoins de nos entreprises. Le rapprochement des Branches professionnelles et la convergence des conventions collectives Centres Equestres, course de trot et galop va permettre d'élargir l'audience syndicale du GHN.

Pour garantir notre représentativité et maintenir une voix forte des dirigeants de centres équestres dans le dialogue social, nous nous attacherons à élargir l'audience du GHN au sein de la filière cheval.

→ **Poursuivre** le travail de représentation des entrepreneurs dans la négociation des accords collectifs.

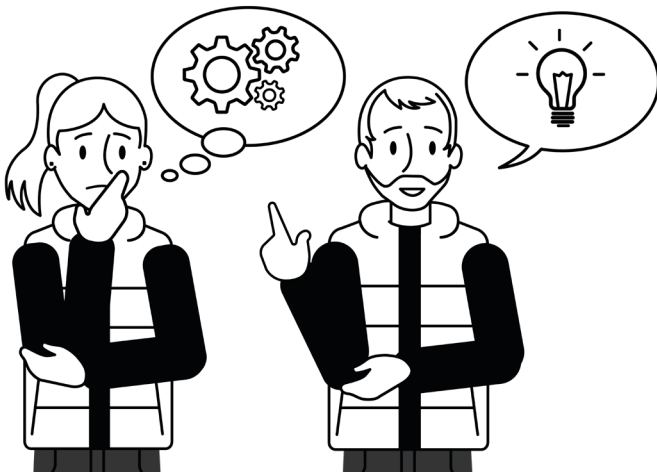
→ **Augmenter** la sphère d'influence du GHN vis-à-vis des pouvoirs publics

→ **Travailler** de concert avec nos partenaires de la filière cheval et du monde agricole.

→ **Développer et dynamiser** le maillage syndical pour l'ensemble du territoire national.

AXE 02. MIEUX ACCOMPAGNER

PAR UNE OFFRE DE SERVICE ADAPTÉE



Une participation repensée et adaptée pour un GHN juste et pérenne.

→ L'adhésion syndicale se veut accessible à chacun. Elle contribue collectivement à la défense et la promotion du métier. Elle permet un accès privilégié à l'ensemble de l'information réglementaire et des outils collectifs produits par le GHN. **Tarif unique de 120€.**

→ L'offre Prémium est progressive selon votre chiffre d'affaires et vos besoins de services individualisés. **Tarif Environ 0,1% du CA plafonné à 500 000€.**

Pour ma défense professionnelle : J'ADHÈRE AU GHN	Pour bénéficier des services individualisés : JE M'ABONNE AU SERVICE PRÉMIUM
<ul style="list-style-type: none">• J'adhère par conviction et sens collectif• Je souhaite un message syndical fort qui porte mes convictions et défend mon métier• J'accède à une information qualifiée, analysée et synthétisée• Je m'implique au sein d'un réseau de professionnels actifs	<ul style="list-style-type: none">• Je fais le choix de la performance et de la tranquillité• Je bénéficie d'une assistance pertinente à prix avantageux• J'accède à une gamme de services étendus• Ma contribution est fonction de mon activité

01. ADAPTER L'OFFRE DE DÉFENSE ET DE SERVICE SYNDICALE MUTUALISÉE

- Valoriser la défense syndicale
- Développer une offre syndicale économique
- Renforcer le positionnement de tête de réseau via une approche partenariale (Agri/Equi)
- Etoffer l'offre de formation



PACK SYNDICAL

Assurer votre défense professionnelle
Vous informer de l'actualité juridique, fiscale et réglementaire de vos activités
Vous permettre de bénéficier d'achats mutualisés



SERVICES SPÉCIFIQUES

Gestion de la paie, Comptabilité et gestion

02. RÉPONDRE À UNE DEMANDE DE PLUS EN PLUS INDIVIDUALISÉE

- Structurer la prestation de service individuelle
- Développer une prestation en conseil stratégique
- Répondre à la demande des porteurs de projet installation

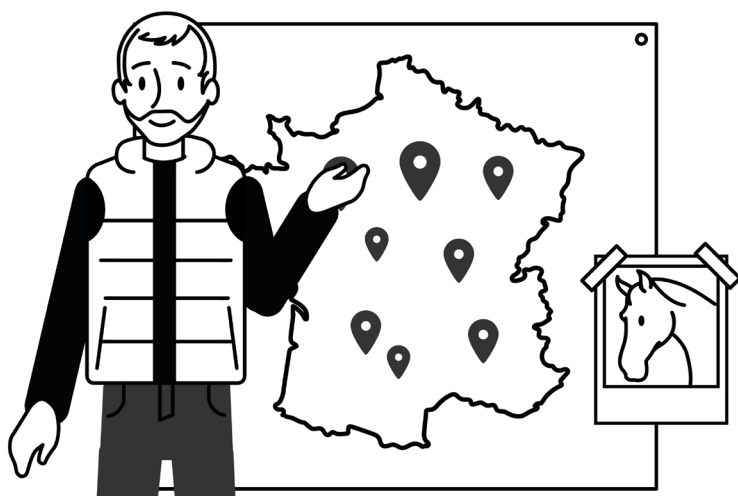


ABONNEMENT PRÉMIUM

Assistance juridique sociale et fiscale individualisé
Aide à la création et reprise d'entreprise
Accompagnement de projets
Recouvrement et gestion des impayés
Formations dirigeants et salariés
Cession et transmission

AXE 03. MIEUX REPRÉSENTER

PAR UN SYNDICAT DÉCENTRALISÉ



LE SYNDICALISME SE NOURRIT DU TERRAIN.

Les délégués régionaux ont un rôle essentiel que nous allons développer tout au long des 5 ans à venir. Ils permettent d'écouter et de comprendre les problématiques des adhérents. De représenter vos intérêts au local et de faire remonter tout dysfonctionnement administratif pénalisant pour la profession.

Création d'une commission syndicale. Elle est composée de l'ensemble des délégués régionaux et présidée par le délégué général du GHN. Lors de cette instance, les délégués représentent les professionnels de leurs territoires. Ils s'informent de l'actualité juridique pour diffuser un message éclairé auprès de la profession comme des pouvoirs publics. Ils remontent les problématiques locales vécues par la profession et proposent des leviers d'action au comité directeur. Ils permettent une action du GHN agile et décentralisée.

01. REDÉFINIR LE RÔLE DU DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

- Identifier des priorités
- Définir une feuille de route
- Animer, suivre et accompagner les réalisations

02. FACILITER LE RÔLE DE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

- Créer une instance régulièrement invitée
- Développer des outils

GOVERNANCE

Deux nouveaux collèges mis en place. Le GHN a été hérité des premiers dirigeants du mouvement équestre. Pour vivre demain, il doit accueillir les plus jeunes et assurer une transmission de nos principes et de nos valeurs.

Afin de bénéficier du savoir des plus expérimentés et de répondre aux besoins des jeunes dirigeants, la gouvernance du GHN évolue. Un nouveau collège est instauré pour chacune des deux catégories. Ils auront la charge d'être force de proposition auprès du Comité Directeur sur des sujets précis, préparés et animés en amont.

	COLLEGE DES JEUNES DIRIGEANTS	COLLEGE DES SAGES
NOMBRES	3 à 5	
CANDIDATURE	Cooptation à la majorité absolue du comité directeur	Cooptation à la majorité simple du comité directeur
CONDITION	Avoir moins de 35 ans	Être reconnu comme tel
PRESENCE ET PARTICIPATION AUX TRAVAUX DU CD	1 membre du collège est désigné par ses pairs pour participer et restituer les travaux du collège au CD avec voix consultative et délibérative.	
DUREE DE LA COOPTATION	2 ans renouvelables sur proposition du comité directeur	

AXE 04. MIEUX GUIDER

GRACE À UNE ACTION PARTAGÉE



La conduite d'entreprise nécessite l'appui d'indicateurs fiables.

Au contact des dirigeants, le GHN est au cœur de la réalité entrepreneuriale des centres équestres.

Les **160 comptabilités tenues** et les plus de **2000 bulletins de payes réalisés** chaque mois permettent de produire de nombreuses données objectives.

Au plan collectif, ces données permettront également de contribuer à la défense syndicale sur la base d'éléments objectifs et d'assurer un travail de pédagogie auprès des pouvoirs publics.

01. OPTIMISER LA DÉMARCHÉ DE SERVICE

- Identifier les priorités et les enjeux locaux
- Produire des données économiques utiles aux dirigeants
- Etayer la défense syndicale sur la base d'éléments objectifs
- Développer des baromètres entrepreneuriaux

02. ELUS & DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

- Initier un parcours de formation adapté
- Organiser animer et faciliter la prise de parole

03. ACCOMPAGNER LES COLLABORATEURS À DEVENIR DES PORTE VOIX DES ACTIONS DU GHN

- Améliorer la transversalité de l'information à propos de l'actualité syndicale
- Veiller à maintenir la défense syndicale comme projet d'entreprise
- Créer un certain nombre de baromètres utiles aux dirigeants dans leurs choix entrepreneuriaux

La force et la richesse du GHN proviennent avant tout des membres qui le composent. Adhérents, Elus, Délégués Régionaux, Collaborateurs, chacun a le devoir de participer à sa façon au rayonnement de cette association d'intérêt général.

L'adhésion est un acte d'engagement fort envers la profession que chaque dirigeant peut porter auprès de ses collègues et diffuser au sein de la filière. C'est uni au sein d'une représentation professionnelle forte que nous légitimerons notre action vis-à-vis des enjeux sociétaux qui nous attendent : Bien-être animal, accès au foncier, normalisation réglementaire.

SYNDICALISME ECONOMIQUE

Pour baisser les charges qui pèsent sur vos entreprises, le GHN s'engage dans la voie du syndicalisme économique. Régulièrement vous seront proposées des offres négociées qui vous permettront de vous équiper et de garantir la conformité de vos établissements à moindre coût. L'offre défibrillateur GHN / Schiller signe le premier acte de cette action syndicale d'un nouveau genre.

REJOIGNEZ-NOUS !

www.ghn.com.fr

infos@ghn.com.fr

02 54 83 02 02

